

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai autorisé le secrétaire du cabinet à mettre au fait le futur premier ministre du Canada durant cette période de transition, et j'ai entière confiance en lui. Je sais qu'il ne mettra en aucun cas le nouveau chef du parti libéral en situation éventuelle de conflit d'intérêts.

LES DÉTAILS DE LA SÉANCE D'INFORMATION

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, pour plus de précision, au cours de la séance d'information qui sera offerte à cet administrateur en exercice du Canadien Pacifique, de Bechtel, de Massey-Ferguson, de MacMillan-Bloedel et d'autres sociétés, lui sera-t-il fourni notamment des renseignements confidentiels, ou des documents ministériels à caractère confidentiel?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je suppose que oui, monsieur le Président, du moins je l'espère.

LA POSSIBILITÉ D'UNE DISCUSSION CONCERNANT LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il nous dire si le ministre des Transports va discuter de certains aspects de la politique des transports avec M. Turner avant que ce dernier n'ait cessé d'être administrateur du Canadien Pacifique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je ne sais pas de quoi le ministre des Transports va discuter avec M. Turner.

LES DIRECTIVES RELATIVES AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, en vue de respecter l'esprit des directives relatives aux conflits d'intérêts, le premier ministre va-t-il s'assurer qu'un administrateur en exercice de ces sociétés canadiennes, ou d'autres, n'aura pas accès à des renseignements confidentiels du cabinet tant qu'il continuera à occuper ce poste auprès de ces sociétés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, M. Turner a offert, je crois, sa démission aux sociétés dont il est l'administrateur.

M. Hnatyshyn: Mais elles ne l'ont pas acceptée.

M. Trudeau: Elles vont certainement le faire. C'est pourquoi je ne vois pas pourquoi l'ancien chef de l'opposition s'inquiète.

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SEAGRAM

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): En l'absence du ministre des Finances, monsieur le Président, je pose ma question au ministre suppléant des Finances. Il sait sans doute que, faisant allusion à la réintégration de M. Turner dans ses fonctions au conseil de Seagram pendant la course à la direction du parti libéral, le président de la société a déclaré: «Du point de vue de Seagram, ce ne serait pas une

mauvaise chose qu'un futur premier ministre siège à notre conseil».

Le ministre suppléant des Finances assurerait-il à la Chambre que, si M. Turner assiste à des séances d'information, aucune des questions abordées n'aura trait à des affaires dont la grande et puissante société Seagram, où M. Turner continue de siéger au conseil d'administration, pourrait tirer profit?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Que je sache, monsieur le Président, de tels renseignements ne seront pas communiqués à M. Turner.

L'APPARTENANCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MASSEY-FERGUSON

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Étant donné que M. Turner est membre du conseil de Massey-Ferguson, société grassement subventionnée par le gouvernement fédéral, le ministre peut-il nous assurer qu'aucun document remis à M. Turner au cours de la période de transition, alors qu'il siège encore au conseil de Massey-Ferguson, ne portera sur des affaires relatives à la rentabilité et à l'avenir de la société?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je ne m'occupe pas des actions de Massey-Ferguson détenues par la CDIC, mais je ferai part au ministre responsable des remarques du député.

* * *

• (1420)

LE BILINGUISME

L'ÉDUCATION DES ENFANTS IMMIGRANTS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État, si je réussis à attirer son attention. Comme il le sait, dans bon nombre de villes du Canada, notamment à Toronto, Vancouver et Winnipeg, un pourcentage très élevé d'élèves viennent de familles où la langue courante n'est ni l'anglais ni le français. Ils ont beaucoup de difficultés à s'adapter à notre système scolaire et à notre société.

Vu que leurs parents sont venus au Canada suite aux politiques d'immigration adoptées par les divers gouvernements libéraux et que les districts scolaires et les provinces où ils habitent n'ont pas les moyens d'affecter les fonds nécessaires pour les aider à mieux s'instruire, le ministre songera-t-il à faire en sorte que le gouvernement fédéral collabore avec les autorités des districts scolaires et des provinces pour améliorer les services d'enseignement afin que ces enfants puissent profiter de la période où ils fréquentent l'école pour s'adapter vraiment à la société canadienne?